

VILLE D'ISTRES

CONSEIL DE QUARTIER ENTRESSEN DU 12 JUIN 2019

La séance est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 20, sous la présidence de Monsieur François Bernardini, Maire d'Istres.

M. le MAIRE.- Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre présence et je vous prie d'accepter mes excuses, les emplois du temps sont tellement chargés que l'on a du mal à maîtriser l'ordonnancement des rendez-vous. Nous ne sommes pas très nombreux aujourd'hui, le public est beaucoup plus nombreux que les représentants officiels. C'est dommage. En tout cas merci à ceux qui sont là. Madame Esteban, faites-nous la grâce de faire l'appel.

(Mme Esteban procède à l'appel des Conseillers de quartier.)

I. COMMUNICATIONS

- Présentation d'un nouveau membre du collège « des associations et acteurs sociaux économiques »

M. le MAIRE.- Je voudrais présenter officiellement M. Antoine Sechet, même s'il n'est pas là, mais seulement pour dire qu'il remplacera désormais M. Laurent Allione en sa qualité de Président du Comité des fêtes d'Entressen. Je voudrais également dire que M. Thierry Brunetti nous a rejoints, il remplacera M. Claude Vidal.

Comme à l'accoutumée, je vais vous donner quelques informations de caractère général, qui n'ont pas une incidence directe sur Entressen mais qui se retrouvent bien sûr très associées puisque c'est toute l'image de la ville qui est concernée.

- Cadre de vie :
 - Labels obtenus par la Ville

M. le MAIRE.- A ce titre-là, nous avons reçu quatre labels supplémentaires.

Le premier c'est le caractère de « Territoire innovant ». C'est un diplôme national qui nous a été remis à l'occasion de notre application dans le domaine du commerce puisque pour donner plus de chance à nos commerçants nous avons monté une idée, mais tout à fait en création pure, c'est-à-dire à la demande de l'Association des commerçants, avec bien sûr l'intérêt que l'on pouvait avoir envers les clients, avec les informations, voire les livraisons qui pouvaient être mises à l'information de tout le monde à travers une application. Ce label d'argent a donc été décerné pour la promotion des commerces istréens.

Nous avons également reçu le label de « Ville Internet 4@ ». C'est à travers le deuxième et troisième prix de ces deux applications, parce qu'elles ont un caractère quand même qui se rapproche, que notre Ville se distingue. Je voudrais remercier à la fois Mme Ayot pour l'application commerce et M. Grimaldi pour la question « Ville Internet », M. Grimaldi intervenant dans les deux domaines. Nous sommes donc spécialisés véritablement dans le numérique, après la Marianne d'or que nous avons obtenue pour notre politique éducative numérique dans les écoles.

- Pôle Femme Mère Enfant Simone Veil

M. le MAIRE.- Je voudrais également vous donner quelques statistiques pour vous faire voir véritablement comment et combien le Pôle Femme Mère Enfant, qui a été inauguré le 23 mars, a déjà posé ses jalons dans la qualité des services et surtout dans la dimension qu'on peut leur donner. C'est bien sûr à travers la prise en compte des soins, des conseils et bien d'autres choses concernant la femme, mère, enfant, que se situe cette action. En un mois et demi il y a eu 1 304 consultations qui ont été faites et il y a déjà plus de 5 000 (5 104 exactement) consultations téléphoniques qui ont été agencées pour permettre aux femmes, qui sont les principales intéressées, de venir se renseigner sur ce qui les concerne directement. C'est une grande réussite, j'en suis très heureux. Je remercie les docteurs qui nous font confiance, les obstétriciens, les gynécologues, et bien sûr bientôt un pédiatre, avec déjà installés des cabinets disciplinaires concernant l'enfant et tout ce qui peut améliorer son bien-être et sa santé.

- Forum des Carmes

M. le MAIRE.- Je voudrais également vous dire que le Forum des Carmes trouve en grande partie son achèvement. Il y a eu l'ouverture du Super U qui s'est faite le 14 mai 2019, il y a la livraison totale des logements qui a été achevée, et il y a aussi l'implantation d'un centre médical.

- Sécurité :

- Plan Canicule

M. le MAIRE.- A la faveur des jours agréables qui se profilent à notre horizon nous avons effectivement décrété, comme d'habitude, l'urgence canicule. Pour tous les éléments d'information vous avez une brochure à votre disposition, elle vous rappelle les urgences à traiter en cas de chaleur intempestive et surtout excessive et vous donne quelques conseils pour apporter les premiers soins, si c'était nécessaire, en attendant bien sûr que les autres puissent arriver. Ceci est fait par notre dimension personnelle qui touche le service du CCAS ou le service de santé que nous avons mis au point à l'occasion.

(Arrivée de M. Sechet.)

Cela peut paraître quelque chose de banal, c'est quand même la vie de nos administrés, des personnes qui sont généralement les plus vulnérables, les personnes âgées, en tout cas c'est une dimension qui est telle qu'elle ne se retrouve pas dans diverses communes.

- Vidéo Protection 3^{ème} tranche

M. le MAIRE.- Je voudrais également vous informer que nous allons lancer sous peu, puisque le marché est signé, la troisième tranche de notre réseau de vidéoprotection. A ce titre-là nous aurons dépensé, rien que pour cette partie, 1 700 000 €. Heureusement, nous avons une subvention de 68 %, ce qui est non négligeable. Cela prouve bien le travail que l'on fait pour préparer les dossiers, surtout dans un domaine que les Istréens regardent de très près, celui de la sécurité. Quelquefois au-delà bien sûr de l'inquiétude que l'on peut avoir normalement par des faits avérés, mais parce qu'effectivement on a toujours cette crainte dans la tête, donc entre la politique qui est menée et les moyens qui sont mis je crois que nous aurons là une meilleure assurance.

Spécifiquement sur Entressen, je rappelle que nous aurons la pose de 3 caméras supplémentaires, avec bien sûr leur effet virevoltant sur le groupe scolaire La Buissonnière, le groupe scolaire La Clé des Champs, et le gymnase Arcelli.

Je vais céder la parole à M. Garcia, en lui demandant quand même d'être synthétique et concis, pour les points concernant l'environnement, puisque c'est un point un peu plus large qui concerne le bilan d'« Istres Propre » auquel vous avez participé, et également notre stratégie, si l'on peut employer ce terme, pour combattre l'un des fléaux qui s'impose à nous, qui est malheureusement l'envahissement des mégots. Monsieur Garcia, la parole est pour ces deux sujets.

- Environnement :

- Bilan Istres Propre et Durable 2019

M. GARCIA.- Merci, Monsieur le Maire. Tout d'abord, l'opération « Istres Propre et Durable 2019 », c'est une opération particulière puisque c'était la dixième édition. C'est un très beau succès. Tous les ingrédients étaient réunis, puis la météo s'était invitée, elle a été compliquée mais elle était là aussi. Bel évènement puisque nous avons mobilisé plus de 3 500 bénévoles écocitoyens qui, d'une part, se sont mobilisés pour collecter et trier les déchets récalcitrants pour tous ensemble rendre notre ville et le village d'Entressen encore plus propres. Puis nous avons implanté également sur l'anse de l'Olivier 27 stands avec des thématiques diverses sur le développement durable. Nous avons organisé un jeu dont l'objectif était de sensibiliser, d'informer, sur les thématiques développement durable, et nous avons pu comme cela balayer : les feux de forêt, le CCFF, les ressources en eau, le compostage, la démoustication, l'économie circulaire, etc. Toutes les thématiques qui sont aujourd'hui des thématiques d'actualité.

Les facteurs de succès déterminants, il y en a quatre. Au-delà de l'engagement collectif il y a l'engagement volontariste du monde de l'éducation et de la formation qui continue à être acteur, et plus de 2 200 enfants, adolescents, enseignants et encadrants ont été impliqués. Des crèches, écoles primaires, maternelles, collèges. Pour la première fois le campus Fontlongue et le CFAI, et le lycée professionnel Latécoère. La belle implication du monde du handicap. J'en profite pour souligner la présence de Claire Debarge ici présente, l'ESAT de La Crau. Toutes les structures étaient mobilisées et impliquées. L'engagement remarquable du monde sportif puisque chaque fois on essaie d'identifier une opération spot. Là, en l'occurrence, elle a été faite sur Lavalduc, et le monde du sport –vous le verrez tout à l'heure en quelques chiffres– a fait une action remarquable. Également, il faut le souligner, autant l'année dernière on pouvait s'inquiéter d'une dégradation de l'engagement des quartiers, autant cette année on a une recrudescence et un engagement, qui restent contrastés, mais près de 1 100 acteurs étaient en action, contre 710 en 2018.

Quelques actions rapides que l'on a engagées en amont du 18 mai. Nous avons réalisé une opération de plantation d'arbres forestiers avec les crèches, les CP, maternelles, etc., mais également le monde du handicap, les Jardins de Tartugues et des Maurettes, les chasseurs et le CCFF.

Une opération de collecte et de tri a été faite par le CFAI le 30 avril. Une opération similaire a été faite par le campus Fontlongue, quartier Saint Jean, le 18 mars.

Une opération challenge inter-collèges à laquelle vous-même, Monsieur le Maire, avez participé. Cela permettait également de travailler avec des classes sur notre commune mais aussi d'autres territoires.

Nous avons travaillé sur la plage de Monteau. On a enfin pu évacuer le voilier qui était échoué depuis une dizaine d'années.

Une opération de sensibilisation à l'environnement de nettoyage autour de l'EPJ avec l'ESAT de La Crau. Plantation d'arbres avec les CIQ des Pignes et de la Prédina, le 15 mai.

Toute la semaine durant « Istres Propre », la dernière semaine du 13 au 17 mai, l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires se sont mobilisées.

Une opération « Green Week » avec l'EPJ.

Le monde du handicap qui a été acteur essentiellement le vendredi 17 mai après-midi et le samedi matin.

La société de chasse qui est venue nous donner un coup de main le vendredi 17 au matin.

Et nous avons tenu une permanence au CEC le 17 mai.

Pour Entressen il faut souligner l'engagement de l'école La Buissonnière et de l'école élémentaire La Clé des Champs, soit sur une opération de plantation, soit sur l'opération de collecte.

Le jour J on avait donné rendez-vous à tout le monde à 9h sur les 21 points de ralliement. Il y avait un point particulier sur la plage de La Romaniquette pour le rendez-vous intergénérationnel. Le rendez-vous identitaire du monde du sport à Lavalduc. La Direction des sports, l'OMS, le club d'aïkido, les chasseurs, et l'Association Les Vélos des Etangs. Bien sûr, d'autres points de ralliement. Des opérations complémentaires avec les autres structures du handicap. Nous avons organisé à partir de 10h30 une déambulation en centre-ville. A 11h45, rendez-vous sur l'esplanade. Les discours habituels et les animations diverses, esplanade Charles de Gaulle, et une opération « stands en stands » qui a permis de travailler avec les jeunes et les moins jeunes sur les quizz.

Quelques indicateurs rapides. Nous avons collecté, sur cette édition 2019, 92 m³, à comparer à 108 m³ en 2018 sur le même périmètre. Encore une fois, on continue. L'observation c'est que la ville est de plus en plus propre et l'on collecte de moins en moins, mais l'opération spécifique que l'on a faite à Lavalduc nous a permis de purger des déchets sauvages qui représentaient 45 m³.

Les quatre points au niveau des quartiers. Les quartiers en très forte progression, puisque nous passons de 710 à 1 065 écocitoyens. L'AFPA cette année ne s'est pas mobilisée compte tenu du contexte particulier qui est leur en ce moment. Le monde du handicap, toujours très présent. Des pensionnaires heureux et heureux de contribuer à cette opération qui est toujours pour eux très attendue. Et le monde de l'éducation qui reste mobilisé, malgré des engagements très contrastés, on y reviendra. Le CFAI s'est engagé, Fontlongue je l'ai dit. Des Directions d'écoles qui sont très engagées et des désaffections pour d'autres.

Pour Entressen –et j'en terminerai là, Monsieur le Maire– une modeste affluence, eu égard à la population, malgré une augmentation des participations constatée, puisque l'on était 60 contre 32 l'année dernière, et 70 en 2017. Mais eu égard à la population, on reste encore sur un engagement très minimaliste.

- Collecte et valorisation des mégots

M. GARCIA.- Mise en place de cendriers au sein des espaces publics. Déjà, le premier constat, plusieurs dizaines de milliards de mégots sont jetés par terre chaque année en France. Il faut garder en mémoire des éléments importants. Premièrement, un mégot va mettre 12 ans à se dégrader dans son milieu et le filtre usagé, contenant plusieurs polluants, dont la nicotine et le phénol, pollue jusqu'à 500 litres d'eau. Donc deux éléments à garder en mémoire : 12 ans pour se dégrader, et l'on pollue 500 litres d'eau.

Par rapport à ce constat, une réflexion a été menée avec M. le Maire et les équipes pour essayer d'intégrer une démarche dans le cadre de l'opération « Istres Propre et Durable » en 2018. Nous allons procéder à l'acquisition de 9 cendriers qui ont été acquis par l'Office du tourisme au cours de l'année 2018 et installés sur les endroits on va dire stratégiques. Puis nous avons lancé une consultation auprès de plusieurs sociétés, c'est la Société Cy-Clope qui a été retenue et qui nous fait une offre technicoéconomique la plus avantageuse. Cela va nous permettre de compléter la première mise à disposition et nous sommes en attente de 10 cendriers supplémentaires (type C9) qui seront donc actés dans le cadre d'un contrat location full service. Sachant que grâce aux services techniques Cy-Clope va collecter ces cendriers et l'intérêt est que ces mégots vont être traités et valorisés en cimenterie. On est donc sur un cycle tout à fait intelligent.

Une première campagne de communication a été faite, elle s'est déroulée au mois de février 2019, et nous avons contacté l'ensemble des cafetiers qui ont tous donné un accord très favorable. Ces cafetiers vont signer une charte qui les engage. La Ville va mettre à disposition chez ces restaurateurs cafetiers des cendriers et en contrepartie ils devront faire de la pédagogie auprès de leurs clients. C'est une deuxième passe et l'on essaiera de faire une troisième passe dès que l'on pourra.

M. le MAIRE.- Merci. Je n'avais pas remarqué la stature de M. Nikele et peut-être que je peux lui donner la parole pour le Plan canicule. Excusez-moi mais vous étiez caché.

- Plan Canicule

M. NIKELE - Merci, Monsieur le Maire. Quelques éléments complémentaires par rapport à ce que vous avez dit. Effectivement, ce Plan canicule a été lancé au 1^{er} juin et il concerne essentiellement les personnes les plus fragiles, dont les seniors. Il s'agit d'une démarche volontaire d'inscription sur un registre tenu au sein du CCAS. Pour s'y inscrire il y a plusieurs méthodes. Soit se rendre directement au CCAS, soit appeler le CCAS sur la ligne 04 90 44 50 30. Il y a aussi un questionnaire, que je tiens à votre disposition, sur la borne d'accueil à l'entrée de La Méraviho. Cette

démarche est donc volontaire et elle cible trois types de publics : soit les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile, soit les personnes de 60 ans et plus résidant à leur domicile et reconnues inaptes au travail, ou alors les adultes majeurs et souffrant d'un handicap. Ce sont vraiment les trois publics cibles de ce dispositif.

En quoi consiste ce dispositif ? Tout simplement, c'est un dispositif d'information qui s'enclenche à différents moments de température. Au 1^{er} juin déjà, on a ce registre et on lance le recensement pour que les gens se réinscrivent d'année en année. Il y a différents niveaux, jusqu'à quatre niveaux. Par exemple, au niveau 3 le Département enclenche une alerte qui nous demande d'appeler les gens par niveau de priorité. En priorité par exemple cela va être les personnes isolées sans climatisation que l'on aura recensées au travers de ce registre, pour voir si tout va bien, si elles sont bien à l'abri, si elles restent bien au frais, leur rappeler les gestes de précaution que l'on a dans ce *flyer*. Ce même *flyer* a été mis à disposition dans différents points, chez les médecins, les kinés, les pharmacies, il y en aura aussi à l'Office du tourisme, histoire que cette diffusion se fasse dans le sens le plus large, et cela va s'étendre au maximum jusqu'au 15 septembre, comme tous les ans.

- Jeunesse et Loisirs :
- Centre aéré Lavalduc

M. le MAIRE.- Dans la suite des informations générales, je voudrais vous dire que nous avons enclenché le processus de distribution, de dissémination, de nos enfants au titre du centre aéré et que nous allons commencer par Lavalduc où une première étape a déjà été franchie, réhabilitée. Nous continuerons par la suite bien sûr, pour accueillir 200 enfants dans des conditions de végétation, de flore, faune, très agréables. Cela servira d'ailleurs à des classes transplantées.

- Stade Nautique – Travaux

M. le MAIRE.- Toujours dans les informations générales, vous dire que nous allons fermer le stade nautique pendant cet été pour procéder à de gros travaux. Nous avons déjà usé de la même méthode durant les vacances d'avril pour tout ce qui était lié au phénomène d'assainissement des eaux et maintenant nous avons beaucoup moins de difficultés sur la qualité certaine. Elle n'était pas remise en cause mais l'on pouvait avoir des petites ruptures qui entraînaient des interventions. Maintenant que nous sommes garantis sur cet aspect nous continuons sur un ensemble plus large, notamment en reprenant quelques travaux de gros œuvre en recarrelant les plages des bords de la piscine. Nous aurons une rénovation, une conformité, de l'électricité. Le remplacement des menuiseries aluminium. La reprise totale des doublages, cloisons et faux plafonds. Un rafraîchissement général sur la peinture, mais également un rafraîchissement pour les systèmes de chauffage, ventilation et climatisation. En un mot, c'est carrément une rénovation complète qui va coûter 650 000 € et qui va nous donner une piscine tout à fait nouvelle.

Dans ce cadre-là des accords ont été passés, à la fois avec bien sûr la Mairie de Martigues qui va nous accueillir pour quelques lignes d'eau pendant quelque temps, mais peu de temps puisqu'on espère qu'en septembre ce sera terminé. Et nous aurons l'occasion aussi d'avoir quelques déplacements vers Entressen, vers Aqualud, pour des groupes organisés qui dépendent, soit des centres aérés, soit du club lui-même, ce qui ne viendra pas gêner, compte tenu de l'emploi du temps, les utilisations faites en bonnes habitudes.

- Rénovation du Mini-Port de l'Olivier

M. le MAIRE.- Je voudrais également vous dire que la rénovation du mini-port de l'Olivier va nous permettre d'installer des bornes électriques, nous en avons pour 9 000 € à peu près. La création d'un nouveau ponton pour permettre aux joueurs d'avoir un meilleur accès et surtout aux rameurs –parce que c'est une nouvelle discipline qui s'est greffée à l'animation du port de l'Olivier– de pouvoir avoir un arrimage tout à fait facile. C'est une opération quand même de 30 000 €. Ainsi que l'agrandissement du port lui-même pour avoir une amplitude d'accostage plus grande, pour avoir moins d'entrechocs entre les bateaux, 25 000 €.

- Projets structurants :
- Bilan Etape Fibre Optique

M. le MAIRE.- Je vais céder la parole à M. Christophe Imbert. Néanmoins, je voudrais simplement vous dire que le sujet qui va être traité concerne la fibre optique. Nous étions partis sur un très bon rythme, puisque déjà 12 000 logements avaient été branchés, malheureusement cela s'est arrêté. C'était fait par l'opérateur Orange et, par décision de l'Etat qui a désigné un autre opérateur, c'est SFR qui va le remplacer. Cela demande des études, parce que celles-ci ne sont pas transmissibles, et cela fait effectivement l'obligation d'un certain report. Néanmoins, je tiens à vous rassurer sur le fait que la couverture à 92 % sera opérationnelle au 31 décembre 2020, comme la loi le permet, et à 100 % pour décembre 2022. Je vous assure que cela sera tout à fait respecté pour la simple et bonne raison que les pénalités qui sont instaurées à ce niveau-là, et qui dépassent le cadre de notre propre d'organisation mais qui sont calculées au niveau national, équivalent à des centaines de millions. Je passe la parole à M. Imbert.

M. IMBERT.- Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à tous. Pour compléter, pour ce dispositif en fait Entressen est très peu impacté par ce chamboulement puisqu'il y reste à ce jour une centaine de logements à rendre éligibles. Pour ces logements nous ne sommes pas encore en capacité de vous donner une date, on attend un planning de la part de l'opérateur SFR au mois de septembre prochain et là nous serons en capacité de vous préciser toutes les modalités. Tout a été dit là-dessus.

J'ai une information importante quand même pour ceux qui veulent suivre l'évolution de la fibre. L'autorité de régulation des communications (l'ARCEP) a mis en place un site Internet qui s'appelle « cartefibre.arcep.fr » qui est très intéressant, on y voit exactement l'évolution de la fibre optique.

Et dernière précision. Quand les logements sont éligibles c'est une chose, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'ils sont raccordés à la fibre, et là peuvent aussi commencer d'autres problématiques. Je suis totalement disposé à vous accompagner, pour ceux qui n'ont pas encore la fibre et qui souhaitent l'avoir, vous n'hésitez pas à contacter les services de la Mairie et je vous aiderai pour vos démarches, car il est vrai que ce n'est pas toujours simple, entre les opérateurs et les sous-traitants qui tirent la fibre. Je vous remercie.

M. le MAIRE.- Merci. En n'oubliant pas que les nouveaux logements doivent être aussi branchés, parce qu'ils arrivent post les autres et l'on ne doit pas les oublier, bien sûr. Je pense à ceux qui vont avoir le bénéfice de logements dans peu de temps.

Vous le verrez un peu partout, d'importants travaux de voirie vont être réalisés durant les mois de juillet et d'août, puisque ce sont des dates qui sont propices. Notamment sur Entressen, nous aurons la réfection d'un parking, nous avons repris les enrobés, éclairage public et espaces verts à l'avenue des Piboules... Non, ça c'est au Prépaou, ce ne sont pas les mêmes Piboules. Pardon. C'est pour l'avenue de La Crau. On vous le dira après.

- Château des Baumes

M. le MAIRE.- Le Château des Baumes, c'est simplement là aussi pour vous faire le point. Vous dire que les choses sont bien parties puisque nous sommes à l'état de prédémarrage des travaux prévus pour le 15 juillet. Nous avons une durée estimée entre 8 et 10 mois, cela va nous permettre d'avoir une mise en service du rez-de-chaussée au niveau du 15 mars et pour la totalité de la bâtisse aux environs du 30 mai. Nous espérons que cela sera suffisant pour accueillir le bureau de vote que nous avons projeté en ces lieux. Nous aurons donc un espace d'accueil, une salle de réception, une cuisine, un office et des bureaux qui seront dédiés au monde économique et aux entreprises.

- Jardins familiaux

M. le MAIRE.- Je vais passer la parole à Céline avec laquelle je travaille sur ce dossier des jardins familiaux, en vous rappelant quand même l'ampleur de l'opération, mais aussi en vous disant que nous avons un petit souci de temps, pour la simple et bonne raison que ce terrain appartient à la Métropole et que, dans ce cadre-là, il faut que les procédures administratives suivent leur cours. Nous attendons donc que la Métropole nous transfère ce terrain.

Mme TRAMONTIN.- Exactement. A la lumière de ce que M. le Maire a dit, je retrace un peu le projet. Déjà, la situation géographique des jardins familiaux. On est sur l'emprise foncière qui se situe derrière les Aubargues, entre l'arrière des Aubargues et la D5. L'objectif est d'implanter, dans un premier temps 24 jardins familiaux d'une superficie d'environ 80 m², tous identiques, avec un cabanon, une arrivée d'eau, pas d'électricité, comme il y a cours sur l'ensemble des programmes du même type sur la ville. L'ensemble des données techniques qui vont être mises en place seront faites pour que l'on puisse permettre de faire une deuxième, voire une troisième phase, en fonction de la demande qui sera la vôtre. Il y aura une zone piétonnière pour arriver jusqu'aux jardins familiaux, un parking, et l'ensemble des jardins familiaux (la première tranche des 24) qui sera érigé.

Sur les modalités d'attribution, vous comprenez bien que le chantier n'ayant pas encore démarré, on n'a pas encore travaillé sur les modalités d'attribution. Cela dit, d'ores et déjà, auprès de Mme Demontis secrétariat des élus à Entressen, vous pouvez faire acte de candidature, puisque certaines personnes ont déjà poussé la porte de la mairie dès lors que M. le Maire a annoncé le projet lors du dernier Conseil de quartier. Vous pouvez donc, elle prendra l'ensemble de vos coordonnées et nous reviendrons vers vous pour l'attribution.

M. le MAIRE.- Céline a raison de dire que les choses ne sont pas arrêtées, néanmoins, je souhaite dire que nous allons nous servir de ce nouvel équipement dans le cadre des jardins familiaux pour réfléchir différemment sur les méthodes de gestion. J'ai chargé d'ailleurs M. Garcia de faire des propositions là-dessus parce qu'avec les incidents que nous avons eus récemment, notamment à travers les incendies, on a découvert que certains jardins pouvaient eux-mêmes être la source de problématiques. Puisqu'on a vu que de nombreuses bouteilles de gaz étaient installées dans les recoins, les remises et compagnie. Et lorsque l'on s'en est aperçu, bien sûr que l'autorité a prévalu pour que les choses rentrent dans l'ordre, mais ce qui a été le plus « marrant », si l'on peut dire, c'est qu'on avait l'impression de s'adresser à des propriétaires qui n'avaient pas envie de bouger quoi que ce soit parce que c'était leur jardin. C'est assez inconcevable parce qu'au début –il y a quelques années, par nos anciens– on a bien considéré cela comme une aide, que ce soit financière, par le pouvoir d'achat indirect qu'ils récupéraient... Bref. Que ce soit aussi le plaisir de vivre, le plaisir d'être ensemble, un côté fraternel. Et l'on s'est aperçu qu'il y avait vraiment un droit de propriété, en tout cas une

réaction de propriétaires. C'est quand même un peu fort de café puisque le terrain appartient à la collectivité, c'est-à-dire qu'il appartient à tout le monde, à tous les Istréens, et que finalement on leur donne un usufruit.

Le but est donc de réfléchir sur une durée. Parce que l'on s'est rendu compte qu'il y avait des gens qui étaient là depuis 30 ans. Je n'ai rien contre les gens qui sont là depuis 30 ans mais il y a quand même aussi une espèce de privilège qui s'ensuit et que d'autres ne peuvent pas acquérir. Ils ne peuvent pas avoir le même droit. Pour nous, l'intérêt c'est qu'il y ait un droit utilisable par le plus de gens possible. Non pas pour faire du chiffre de course à l'armement mais parce que c'est un service que l'on veut rendre au maximum de personnes dans le cadre justement des deux atouts que je disais : le bien-être et le pouvoir d'achat.

J'ai donc demandé à M. Garcia qu'il réfléchisse sur une façon de mieux ordonnancer les choses et cela nous permettra après de reprendre le dispositif pour les deux autres jardins. Et à cette occasion les critères d'attribution devront aussi être bien planifiés pour que l'on puisse voir qui en profite. Je ne veux pas mettre le doigt sur des situations, parce que l'on n'en a pas rencontré énormément, mais il y a des gens qui n'ont aucune raison d'être là, si ce n'est pour le plaisir de partir de chez soi –pour plusieurs raisons on a envie de partir de chez soi– et qui ont finalement des revenus qui pourraient permettre d'avoir des réserves uruguayennes. Je ne suis pas là non plus pour permettre que les gentlemen-farmers soient des jardiniers de circonstance pour avoir un petit avantage alors que plein d'autres le méritent autant.

- Multi Accueil Collectif d'Entressen

M. le MAIRE.- Puisque nous sommes à Entressen, on y reste. Je voudrais simplement donner de meilleures informations maintenant, puisque le dossier commence à prendre forme, sur le Multi Accueil Collectif. Vous savez que j'ai pris la décision de sortir de l'ancien bâtiment qui avait été posé comme une obligation de nouvelle vision, de nouveaux aspects plus confortables, et il m'est apparu plus sage de laisser les choses en l'état et de sortir le centre multi accueil pour en construire un juste à côté. Il y aura donc deux sections : une section bébés, et une section moyens/grands. Un espace de jeux extérieur est prévu ainsi qu'un verger, et nous aurons ainsi la possibilité d'accueillir 22 enfants, soit une augmentation de 2 places supplémentaires. Le pré-permis est en cours d'instruction au service de l'urbanisme. Nous pourrions envisager le démarrage des travaux à la mi-juillet 2019. La date de prévision de la livraison est fin juillet 2020. Le coût de l'opération est de 1 437 000 €, pour lequel nous avons une dotation venant du Conseil départemental de 360 000 €. La CAF, elle, cotise à hauteur de 167 600 €. La Métropole, par les fonds de concours dont nous disposons, nous, Ville d'Istres, dans cette enveloppe générale, nous octroiera 336 200 €. Enfin, c'est nous-mêmes qui nous l'octroyons parce que nous gérons nos propres comptes mais ces crédits sont métropolitains. Le tout faisant 60 %, et s'ensuivent les 40 % venant de fonds directs de la municipalité.

- Réhabilitation complète des sanitaires extérieurs de l'école La Clé des Champs

M. le MAIRE.- Restons à Entressen pour parler de l'école de La Clé des Champs. Pour vous dire qu'une réhabilitation complète des sanitaires extérieurs de l'école va être entreprise, aménagement intérieur pour les sanitaires, conformité de l'escalier, menuiseries, aménagement extérieur, places de parking, aménagement du cheminement, système d'interphonie. Consultation en cours de montage pour un début des travaux au second semestre 2019. Estimation des travaux : 84 000 €.

- Arènes d'Entressen

M. le MAIRE.- Le bien-aimé Vielzeuf n'est pas là, c'est fort dommage parce que nous lui aurions confirmé les éléments que nous projetons pour l'utilisation des arènes et pour toute l'animation qui est faite dans ce cadre-là. L'extension du club taurin va permettre d'adjoindre une salle de loisirs, un local de stockage, pour une superficie de 50 m². Nous avons convenu avec M. Vielzeuf que, bien sûr... A ce stade-là, aussi important qu'on pouvait le prévoir, alors que la demande était peut-être un peu différente, mais compte tenu de l'implication, de l'infirmerie et tout cela, il a fallu revoir les choses. C'est pour cela que l'on fait une superficie extérieure de 50 m². On pourra donc livrer cela en mai 2020 et l'on aura dépensé pour la chose 120 000 €.

- Mesures organisationnelles de la mise en place de la déchetterie d'Entressen

M. le MAIRE.- Je voudrais également vous donner quelques précisions, mais là je cèderai la parole à Mme Granoux qui est la maîtresse des ordures de notre territoire puisque c'est elle qui est la Directrice du service de collecte, de ramassage, de traitement, pour les six communes de l'Intercommunalité et de la Métropole maintenant. Delphine, la parole est à vous.

Mme GRANOUX.- Bonsoir à tous. Nous avons été interpellés concernant quelques difficultés que vous auriez pu rencontrer à la déchetterie. M. le Maire m'a donc demandé de prendre des mesures pour que ces difficultés cessent. Il est vrai que ponctuellement nous avons pu déplorer quelques difficultés au niveau du vidage des bennes. Nous avons fait un rappel à l'ensemble de nos prestataires pour que le vidage des bennes puisse être effectué jusqu'au samedi après-midi inclus, comme il est prévu dans nos marchés, et il y a 6 semaines, suite aux deux signalements, nous avons appliqué les pénalités puisqu'ils n'ont pas répondu aux clauses du marché.

Ensuite, nous avons demandé à notre prestataire dans l'insertion –puisque vous n'êtes pas sans savoir que c'est Déclic 13 qui gère les hauts de quais de déchetterie, c'est donc une association d'insertion– de mettre systématiquement un encadrant aux horaires d'ouverture pour que les signalements puissent être faits à notre astreinte à l'instant T, puisque nous avons une astreinte le soir et les week-ends. Ils ont eu également comme consigne de ne plus refuser... Puisque j'ai découvert par Mme Tramontin que pour quelques-uns d'entre vous on vous avait simplement dit « On ne vous accueillera pas, allez à Istres ». Avec les mesures que nous avons mises en place récemment, cela n'arrivera plus. Cela fait 4 semaines que nous suivons de près, il n'y a plus de problématiques. Et dans le cas où malheureusement un prestataire viendrait à défaillir, on trouverait une solution pour éviter de vous renvoyer vers Istres, puisque vous avez une déchetterie sur Entressen. Merci.

- Travaux liés à la station d'épuration

M. le MAIRE.- Dans le cadre des travaux de la rénovation –on peut le dire comme tel– avant l'extension de la station d'épuration nous avons dû prendre quelques mesures qui concernent la station d'épuration d'Entressen. Puisque c'est l'un des éléments qui cause des difficultés à la station de Rassuen, eu égard aux odeurs qui se développent autour d'elle. M. Fernandez et M. Van Brussel, qui se trouve au fond, comme un mauvais élève, vont nous donner les précisions utiles.

M. FERNANDEZ.- Bonjour à tous. Je viens vous présenter le programme de travaux de réduction des eaux claires parasites lié à l'amélioration du fonctionnement de la station d'épuration. On sait très bien que les travaux sur les réseaux ne sont jamais trop populaires parce que l'on travaille en sous-sol mais l'on ne réaménage pas systématiquement la totalité de la voie. Je voulais donc, par ce PowerPoint, vous expliquer pourquoi on fait ces travaux.

(Présentation sur écran.)

Là vous avez un tableau qui précise l'état des lieux de la station d'épuration avec sa capacité nominale, donc la charge organique en DBO5 à 258 kg/jour, la charge hydraulique à 1 000 m³/jour, et la capacité en équivalent habitants de 5 000. Aujourd'hui, sur la charge organique et sur la capacité en équivalent habitants, on respecte. On est même à moitié de la capacité nominale de la station d'épuration. En revanche, vous le constatez, en charge hydraulique on est à plus du double, et c'est là le problème. Les réseaux d'Entressen, pour la plupart, ne sont pas étanches et ils baignent dans la nappe de Crau. De fait, il y a des eaux claires parasites qui rentrent dans les réseaux et qui viennent surcharger en hydraulique la station. Les conséquences sur la station d'épuration sont une dégradation de la qualité du traitement. La SEERC a du mal à pouvoir équilibrer le traitement en eau, en oxygène, sur la station d'épuration. On risque des départs de boues en milieu naturel, si l'on maîtrise mal la station. Ce n'est jamais arrivé mais cela peut arriver. La police de l'eau vient contrôler la conformité de la station d'épuration et s'il y a une charge hydraulique trop importante on est mis en demeure ou sanctionné. On est sanctionné aussi par la perte de la prime pour épuration qui est versée par l'Agence de l'eau, qui s'équilibre entre 20 et 30 000 € par an. On risque de perdre la prime d'épuration si, en cas, on ne fait rien.

Dans le cadre de ses obligations réglementaires la Métropole a mis en place des moyens de mesure sur les réseaux eaux usées et ce dispositif d'autosurveillance sur des points caractéristiques a permis de pouvoir identifier les affluences d'eaux parasites par secteur. Ces secteurs déterminés ont permis au délégataire Suez de faire des enquêtes un peu plus approfondies sur les zones qui avaient été identifiées et ce sont 8 km d'enquête télévisuelle qui ont été réalisés. Sur ce linéaire trois secteurs ont été identifiés comme étant les plus impactés par ces arrivées d'eaux claires parasites. On a identifié, de fait, les réseaux sur lesquels il fallait intervenir le plus rapidement. Ces trois zones ce sont les rues de l'Hysope, la promenade des Romarins, où l'on incorpore Fenouil et Lavandins, et la rue de la Sauge. Ce sont les trois secteurs qui ont été identifiés comme étant les plus impactés.

Sur la promenade des Romarins on a un remplacement de portion de réseaux, il y a 196 000 m linéaires de réseaux EU à remplacer et 188 m linéaires de branchement. On a 70 m³ par jour qui vont être diminués au niveau de l'apport des eaux claires parasites sur les 570 m³ recensés. Un délai de travaux de 3 mois et un coût à 530 000 €.

Sur la rue de la Sauge c'est 95 m linéaires. Là, en revanche, on a des arrivées d'eaux qui sont importantes. On économise 200 m³ sur les 570 recensés. On a 8 semaines de travaux et 330 000 € de travaux à réaliser.

Et sur la rue de l'Hysope on a 69 m linéaires de réseaux d'eaux usées à remplacer, 130 m linéaires de branchement, et 45 m linéaires de réseaux AEP. La diminution des volumes c'est 90 m³, la durée des travaux 8 semaines, et le coût des travaux 241 000 €.

Avec ces travaux, sur le bassin versant de la zone où l'on va travailler on élimine 63 % du volume des eaux claires parasites qui arrivent sur ce réseau-là. Et sur la totalité du volume qui entre dans les réseaux d'eaux usées on diminue de 25 %. Pour nous c'est énorme. Et il y aura une deuxième phase l'année prochaine pour limiter encore plus les arrivées d'eaux parasites dans le réseau.

Pour finir, il y a M. Nicolas Piat qui est ici, derrière vous, il suivra les travaux sur Entressen et pourra répondre aux questions, si vous en avez, sur la précision des travaux, le détail, le démarrage et, de fait, la fin des travaux. Merci.

M. le MAIRE.- Est-ce que les difficultés au niveau de la voirie seront aussi communiquées aux personnes pour qu'elles puissent s'acheminer tranquillement chez elles quand même ?

M. FERNANDEZ.- Oui. Un plan de signalisation va être mis en place et nous allons laisser l'accès aux riverains à toute heure de la journée en demi-chaussée et aux piétons également. Il n'y aura pas de gêne là-dessus.

M. le MAIRE.- Ce sont donc des travaux lourds mais importants pour protéger notre nappe et avoir une épuration active.

- Requalification des espaces de circulation et des aménagements paysagers du cimetière d'Entressen

M. le MAIRE.- Je voudrais enchaîner sur quelque chose qui tient à cœur à beaucoup d'entre nous et vous, cela veut dire la très grande majorité, pour ne pas dire l'unanimité, ce sont les travaux nécessaires que nous devons apporter aux cimetières. Nous avons effectivement besoin –et nous avons attendu volontairement– que les concessions venant à terme puissent être récupérées par la collectivité, pour une redistribution bien sûr à ceux qui en ont besoin. Cela veut dire que les gens ont abandonné depuis très longtemps ces lieux et qu'ils ne sont plus entretenus, ils ne sont plus pris en compte par les familles parce qu'il n'y a plus de famille.

Nous avons donc dressé un plan d'ensemble qui va concerner le cimetière d'Entressen, le cimetière de Saint Sulpice, le cimetière du Rouquier. Celui des Maurettes étant, lui, récent –depuis quelques années– il ne demande pas le même entretien. On a donc bien marqué les cheminements piétons avec un enrobé, avec une extension et une requalification de l'espace columbarium à travers du béton désactivé. Nous reprendrons les espaces verts sur une très grande partie par la plantation d'arbres et d'arbustes, et ainsi que bien sûr le rafraîchissement général des murs d'enceinte pour donner une physionomie un peu plus éclairante.

Nous comptons faire ces travaux pendant la période qui est un peu plus tranquille, c'est-à-dire le mois d'août, en tout cas où les entreprises peuvent être mobilisables, et nous pourrons donc espérer qu'à l'automne et pour la Toussaint tout cela sera bien achevé.

En ce qui concerne les travaux du cimetière d'Entressen, ceux-ci ont débuté le 5 juin et devraient se terminer la première quinzaine de juillet. Ils pourront certainement occasionner une gêne, je crois que nous n'avons pas eu de plaintes et je pense que les gens sont tout à fait reconnaissants de ce type de travail pour comprendre qu'il faut avoir de la patience et de l'indulgence. En tout cas ce dont nous sommes sûrs c'est que cela ne va pas perturber les opérations funéraires si malheureusement nous avons l'obligation d'en faire.

A l'intérieur des travaux nous avons le réaménagement de l'espace cinéraire en un lieu de recueillement plus intimiste autour des columbariums, la délimitation de l'espace au sol par un revêtement stabilisé à la place du gravier, l'installation de fauteuils en remplacement des bancs existants devant les columbariums, la végétalisation du pourtour de cet espace, la construction d'une ombrière à l'entrée du nouveau cimetière à la place des jardinières et du banc, la création d'un espace protégé du soleil et de la pluie équipé de deux fauteuils pour le recueillement ou pour les condoléances lors des cérémonies, la reprise de la signalétique, la création d'un panneau d'accueil présentant le plan du cimetière, la rénovation du puits dans l'ancien cimetière, l'habillage en pierre et pose d'une plaque de fermeture, la reprise du réseau d'eau potable, de l'arrosage et de l'assainissement par le remplacement de canalisations, par le remplacement d'une fontaine, par la création d'un réseau pluvial dans la partie ancienne, et par la pose de grilles d'évacuation, reprise du mur d'enceinte avec les portails, pose d'un nouvel enduit sur tout le côté, rénovation des piliers, réfection desdits portails.

Avec les travaux de voirie nous terminerons par les espaces verts. Pour la voirie, pose d'enrobé sur les allées au fond du nouveau cimetière pour terminer la propreté de surface et assurer l'accès PMR. Espaces verts, remplacement de la haie de cyprès par une haie champêtre dans le nouveau cimetière, reprise des arbustes qui sont défectueux.

Vous voyez, ce sont des travaux d'envergure, des travaux lourds, des travaux de reconnaissance.

- Aménagement de l'avenue de La Crau, au niveau du domaine Vert Pré

M. le MAIRE.- Je voudrais céder la parole à Maître Casado, qui n'a pas encore dit un mot, pour vous parler de l'aménagement de l'avenue de La Crau au niveau du domaine de Vert Pré, puisqu'il y avait une demande et qu'il n'a anticipé que ce qui était prévu, mais nous avons bien sûr attendu la fin du chantier et la mise en forme des habitudes des habitants de Vert Pré pour pouvoir permettre des cheminements sécurisés.

M. CASADO.- Effectivement, sur l'avenue de La Crau on a déjà réalisé le plateau traversant au niveau de Vert Pré, il reste encore quelques aménagements à faire au niveau des feux tricolores. Mais ce que je veux vous dire surtout c'est qu'on va la reprendre complètement, depuis le rond-point avec l'allée du Gros Chêne, Micocouliers, jusqu'à la sortie nord d'Entressen. Toute cette avenue de La Crau va donc être reprise complètement en chaussée, avec le plateau que l'on a fait au niveau de Vert Pré.

Concernant l'avenue de La Crau, puisque j'y suis, on va aussi voir –s'il nous reste un peu de financements, Monsieur Fernandez– d'essayer d'en reprendre la partie sud, depuis le pont de la Gare jusqu'au rond-point des Anciens Combattants, parce que la chaussée est complètement déformée. Si on a le crédit nécessaire on pourra le faire aussi. Tous ces travaux sont donc prévus pour l'été 2019 : l'avenue de La Crau au nord et au sud.

M. le MAIRE.- Ce sont des travaux que je n'ai pas dit tout à l'heure pour qu'on puisse les annoncer directement.

- Clos de l'Âne Blanc

M. le MAIRE.- Je voudrais maintenant enchaîner sur l'opération du clos de l'Âne Blanc, cette opération qui nous a pris tant d'années. Qui nous a valu quelques recours aussi de personnes, qui ne sont pas là d'ailleurs. On les voit de moins en moins. Mais enfin, elles ont fait du mal pendant un certain temps. Les mauvaises races s'éteignent.

Vous vous rappelez que nous avons négocié, j'avais obtenu de la part du promoteur social qu'il prenne en charge les travaux de voirie extérieurs à son opération afin que l'on puisse bénéficier gratuitement, à sa charge donc, d'une aire de stationnement qui serait dédiée principalement, en tout cas c'est à souhaiter, aux commerçants qui se trouvent un peu en amont, guère en amont, mais qui permettra facilement de faire quelques 20 m à pied. Les travaux sont prévus dans le courant de l'été et vont bien sûr être synchronisés avec l'opération immobilière qui, elle, devrait être livrée pour le 15 juillet.

Je vous rappelle que nous avons 7 types 2, 31 types 3, 9 types 4, mais que nous ne sommes pas les seuls puisque sur les 47 nous avons 1 logement attribué. Les autres c'est : 4 logements à la Métropole, 4 logements au Conseil départemental, 21 à la Société, 12 à la Sous-préfecture, 2 pour les fonctionnaires d'Etat, 1 opération qui est livrée aux handicapés avec un accord avec Handitoit, et 2 Action Logement. Il va de soi que de notre faible attribution, 1, nous essayons de passer à quelque chose de beaucoup plus important, en liaison avec les services de la Société et de la Métropole.

- Point d'avancement de la rénovation des câbles d'alimentation du réseau électrique Enedis

M. le MAIRE.- Je terminerai cette longue présentation à travers toutes ces communications, qui représentent quand même l'effort de la collectivité sur le village d'Entressen, pour donner la parole à M. Imbert concernant les travaux de rénovation électrique pour 59 logements qui sont, eux, installés : Serpolet, Hysope, Farigoules et Lauriers.

M. IMBERT.- Pour représenter rapidement cette opération, cela consistait à rénover entièrement le réseau de distribution électrique d'Enedis pour 59 logements, particulièrement sur la rue du Serpolet, la rue de l'Hysope, la rue des Farigoules et la placette des Lauriers. Travaux de génie civil et pose de câbles, démarrage décembre, terminés mi-avril, avec des travaux de basculement haute tension / basse tension qui ont commencé le 29 avril pour se terminer le 10 mai, avec succès puisqu'il n'y a eu aucune plainte, aucun retour, d'administrés à ce sujet. A ce jour il ne reste que des travaux de finition, à savoir les fameux pavés. Ils vont être reposés, rassurez-vous, mais actuellement Enedis est obligé de passer par une centrale d'achat, cela prend un peu plus de temps que prévu, mais en tout cas la rénovation telle qu'à l'origine sera respectée.

M. le MAIRE.- Merci. Je voudrais rappeler deux évènements.

D'abord, nous avons inauguré, avec bien sûr les principaux responsables, les principaux opérateurs – puisque ce bâtiment appartient à l'Association La Chrysalide– Le Mas des Aigues Belles, revu et corrigé, avec l'extension d'une partie d'accueil nouvelle et la réhabilitation des locaux intermédiaires. C'est quelque chose qui tenait à cœur au représentant de La Chrysalide pour avoir un service performant et surtout pour essayer de donner le maximum de chance à des gens qui malheureusement n'en ont pas eu, et quelquefois même dès la naissance. Nous sommes donc tout à fait heureux de ce dispositif complet, nouveau, moderne, supplémentaire, et nous sommes relativement fiers car sans la collectivité ceci n'aurait pas pu se faire.

Je rappelle que nous avons quasiment obligé le promoteur social, qui était propriétaire du bâtiment, de vendre le bâtiment à un prix raisonnable. De mon point de vue, c'est celui qui apparaissait à la fin de son bilan, ce qu'il reste à payer, et pas un artifice comptable que l'on pouvait retrouver à un niveau plus important puisqu'il était jusqu'à 1 M€, mais à 1 M€ La Chrysalide ne pouvait pas acheter. Elle voulait à tout prix acheter car pour faire des travaux de ce type il fallait absolument qu'elle soit propriétaire. La pression a été mise, j'ai discuté deux fois avec et finalement ils ont bien compris que c'était une opération sociale, c'était Unicil, et qu'il n'y avait pas de gains à espérer de ce genre d'opération, surtout en direction des handicapés. Nous-mêmes ayant donné l'exemple puisque nous avons vendu notre terrain à 350 000 € alors qu'il était évalué à 550 000 €, comme la loi nous l'autorise lorsque c'est un dispositif, ou social, ou de santé, puisque ce sont quand même les Domaines qui fixent les prix.

Je voudrais aussi saluer l'arrivée d'un nouveau Directeur au centre social de Pierre Miallet, M. Christophe Bonnet, qui vient d'une ville pas très éloignée, Châteauneuf-les-Martigues. Il a déjà une expérience en la matière. J'en ai discuté hier inopinément sur la nouvelle convention sociale avec la CAF et ils m'ont dit qu'ils se réjouissaient que l'on ait choisi cette personne puisqu'ils avaient déjà travaillé avec elle. J'ai donc dit à Mme Slotala qu'elle avait fait, de leur point de vue et du nôtre aussi, un bon choix.

Et je voudrais également remercier le Président du Comité des fêtes qui nous a organisé une belle fête du foin, ça a été l'occasion d'avoir la tradition sous nos pieds et devant nos yeux.

Je vais passer la parole à M. Casado pour le point de ce qui a été fait en matière d'Allô Travaux et d'Allô Quiétude.

II. BILAN ALLO TRAVAUX, ALLO QUIETUDE, PROPRETE ET VISITES DE QUARTIER

M. CASADO.- Dans le cadre des relations avec les administrés le maire a adressé 64 courriers du 1^{er} janvier au 31 mai 2019 à destination des habitants du hameau.

Pour les tags, une campagne d'enlèvement des tags s'est déroulée du 17 au 19 avril dernier et les tags ont été enlevés au niveau des jeux d'enfants à proximité du foyer de La Méraviho et sur un coffret de câbles au rond-point du chemin du Mas d'Amphoux.

Pour le bilan Allô Travaux, il y a eu 97 appels pour le hameau principalement émis par les habitants du Gros Chêne pour 34 %, et des Aubargues pour 18,5 %. Et ils portent principalement sur des problèmes d'espaces verts et d'éclairage public.

Pour Allô Quiétude, 6 appels pour le hameau, émis principalement par les habitants du village 33 %, et du Gros Chêne pour 17 %. Comme d'habitude, ce sont des problèmes de voisinage pour 33 %.

Sur les petits travaux –assez importants quand même– une dizaine de travaux ont été réalisés ou sont commandés pour le hameau et ils représentent un montant de 299 752 €.

Concernant les travaux un peu plus importants, on a parlé de l'avenue de La Crau tout à l'heure, sachez aussi que nous allons reprendre le Mas Chauvet également sur une partie pour 140 000 €. C'est un deuxième tronçon. L'avenue des Piboules pour un problème d'inondation pour 55 000 €. L'éclairage des courts de tennis qui sera réhabilité pour un montant de 55 000 €. Nous avons aussi les travaux du cimetière dont vous avez parlé, Monsieur le Maire. Et pour les écoles, on a chiffré la réfection des toilettes –on en a parlé aussi– et à La Buissonnière le remplacement des huisseries pour 11 000 €. Sur le chemin du Mas Pointu aussi, pour limiter la vitesse, on avait réalisé l'année dernière le plateau traversant pour 66 503 €.

M. le MAIRE.- Merci. Nous avons terminé l'ensemble des communications et l'ensemble des points qui concernent Entressen à divers travaux. La parole est à vous pour proposer ou questionner sur autre chose.

III. QUESTIONS ECRITES OU ORALES

M. TRIELLI.- Monsieur le Maire, bonjour tout le monde. Je voulais vous contacter et vous donner des précisions en ce qui concerne l'environnement d'Entressen, au niveau naturel bien sûr, le bois, la forêt d'Entressen, la tour, et quand on va vers le petit port tout au bout après le centre nautique. Il s'avère que bien que l'on ait fait le nettoyage d'« Istres Propre » sur Entressen, c'était très bien, c'était un succès, malgré tout, en passant des jours après, on s'aperçoit qu'il y a des soucis de différents ordres.

Premièrement, on constate qu'il y a des pêcheurs qui viennent de je ne sais où, avec carte ou sans carte, qui viennent avec des petits canoës, maintenant c'est très bien organisé, ils viennent sur l'étang et ils pêchent comme ils l'entendent, mais ce qui est inconcevable c'est qu'ils font des feux le soir. J'en ai constaté trois près de la forêt. En allant de la chênaie vers la petite digue on s'aperçoit qu'il y a des mégots dans le chemin, ce qui veut dire qu'avec l'été il y a des risques. Dans le petit port qui est tout au bout de l'étang on a aussi constaté qu'une personne avait carrément coupé son palmier de pratiquement 1 m de diamètre en plusieurs tronçons, je ne sais pas comment il a réussi à le déplacer, et il l'a déposé près de la berge de l'étang. Les pêcheurs l'ont constaté et ils ont décidé de faire, avec votre accord bien sûr, un grillage pour le coup. On espère que ce sera arrangé. Cela dit, il y a beaucoup de déchets qui restent autour de l'étang...

M. le MAIRE.- Monsieur Trielli, vous anticipez sur vous-même là, parce que vous parlez de vous avant vous. Etant donné que vous m'avez adressé une question écrite qui correspond totalement à ce que vous venez de dire et qui allait faire l'objet de ma réponse. Puisque vous m'en donnez l'occasion, je vais la faire immédiatement.

Vous avez entièrement raison sur l'espèce de facilité qui s'est développée sur la rive de l'étang à partir d'éléments un peu illicites de locations de parcelles formellement interdites mais malheureusement multipliées. Nous avons patienté, cela ne veut pas dire fermer les yeux, cela veut dire discuter. Nous avons discuté et nous avons mis un certain temps pour faire comprendre que les choses ne pouvaient se perpétuer. Nous sommes à peu près arrivés... Je dis « à peu près » parce que ce qui importe c'est la durée qui est après pour savoir si la promesse que l'on nous dit va être véritablement activée. Nous sommes donc sur un engagement de la part du propriétaire à ne plus louer, d'ailleurs paraît-il que certains sont partis. Il n'empêche que ce qui existe tout autour, vous avez entièrement raison de le souligner, peut inciter des gens –qui ne sont pas pour autant restés longtemps à travers des mobil-homes, des caravanes, comme ce que je viens de dire, mais peut-être simplement pour passer une journée dans des conditions agréables, visuelles ou de pêche, peu importe– à se laisser aller à des actes inciviques. C'est pour cela que les notions de mégots, de cannettes, de sachets plastiques et de gravats sont absolument combattues. Les gravats c'est pire parce que ce sont des gens qui volontairement viennent déposer, comme si c'était un dépôt municipal, avec les pneus qui vont avec. On partage complètement cette idée mais, rassurez-vous, les choses vont être prises en compte, sont déjà prises en compte par les discussions que nous avons eues avec le propriétaire. Je vous lis un peu le digest de ce que nous allons faire.

« Situé à l'orée de La Crau, au bord de l'Etang d'Entressen, qui, je vous le rappelle –c'est la raison pour laquelle cela entraîne votre réaction et notre action– est classé en zone de protection Natura 2000, ce site symbolise la mémoire de la nature par la présence d'une chênaie –comme vous le justifiez tout à l'heure– qui en plus est bicentenaire, et de notre histoire, par l'existence de la Tour de la Reine Jeanne ». Et avec le plaisir que l'on peut avoir à travers l'espace boisé classé en zone naturelle au PLU tout autour : le bien-être, la chênaie, la promenade, les centres aérés et toutes les associations qui le demandent pour y vivre un bon moment. J'étais d'ailleurs en déplacement sur le site dimanche pour le toucher personnellement avec l'association qui travaille pour les enfants au Burkina Faso, Les Amis de

Gonsé. Effectivement, c'était dans un théâtre de verdure magnifique, où le vert ne prédomine pas toujours parce que le roux est aussi apprécié, et en tout cas le cadre certainement. Pour tous ces gens-là nous avons aussi envie que les choses se passent bien et dans le cadre des promenades d'Entressen et des chemins qui peuvent être dressés pour aller jusque là-bas c'est sûr que cela fait partie de notre raisonnement d'amélioration.

En conclusion, je vous assure que la signalétique que vous demandez, portant l'interdiction de fumer, de camper, de bivouaquer, de faire du feu, de jeter des déchets, en y mettant des mégots quelquefois, de circuler avec des engins motorisés –parce que là aussi c'est quelquefois un rodéo– de cueillir des végétaux, de chasser aussi, et même de couper du bois mort. On a fait le diagramme de nos obligations et elles vont dans le sens que vous dites parce qu'elles sont justifiées. M. Garcia se chargera précisément du suivi des engagements que je viens de dire.

M. TRIELLI.- Merci, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE.- Puisque je suis au stade des questions écrites, autant que j'y reste.

M. Jean-Paul Devine m'a adressé un courrier pour parler des canalisations du tout à l'égout bouchées après les orages. « Par temps normal, le tout à l'égout de la rue du Petit Mas fonctionne parfaitement bien, mais après un fort orage les canalisations débordent. Notamment dans la partie basse de la rue, au bout de la rue. Les habitants de la moitié de la rue ne peuvent plus utiliser leurs sanitaires pendant plusieurs jours. Bien évidemment cela relève de la responsabilité de la SEERC, néanmoins, nous sommes persuadés de votre intervention, ou de celle de votre service compétent, pour régler ce problème ».

Alors, le service compétent il n'existe pas, c'est le service de la Métropole qui est tout aussi compétent et avec qui nous travaillons. Et plutôt que vous lire la réponse, je demande à Marc Fernandez de vous la dire puisque c'est lui-même qui me l'a rédigée.

M. FERNANDEZ.- On a pris en compte effectivement la problématique que vous rencontrez sur la rue du Petit Mas, on a fait des contrôles d'ITV puisque l'on a passé des caméras pour voir s'il y avait des entrées d'eaux qui mettaient en charge le réseau et qui ne permettaient pas le bon fonctionnement. On n'a pas trouvé de problématique sur le réseau du Petit Mas mais effectivement il y en a ailleurs sûrement.

En parallèle de l'étude qui a été faite on va lancer une nouvelle campagne d'ITV sur l'autre partie, la partie est d'Entressen, parce que la charge des réseaux se fait par ce côté-là. On va aller enquêter pour voir ce qu'il s'y passe mais d'ores et déjà on va également augmenter la capacité des pompes de refoulement du poste de refoulement qui est au pied du pont qui va permettre d'évacuer un peu plus rapidement les volumes d'eaux qui sont dans les réseaux. Cela va améliorer un petit peu mais il ne faut pas non plus penser que seulement la modification de la pompe va améliorer à 100 %. Non. Il faut que l'on trouve l'origine de l'entrée des eaux qui viennent charger votre réseau. On est en train d'y travailler dessus et M. Van Brussel, qui est ici présent, m'a transmis un devis pour que je puisse engager les frais liés à cette étude, on va donc la faire. Peut-être que tu as une précision sur le délai ?

M. VAN BRUSSEL.- Effectivement, on engagera les campagnes d'ITV (passages caméras) de manière à passer dans les réseaux et d'aller vérifier à vue par où arrivent les eaux claires. Il faut qu'on le fasse avant la fin de service des canaux d'arrosage puisqu'on a la particularité d'avoir la nappe de Crau qui est la plus haute en période estivale et donc en période d'arrosage et d'inondation des champs de foin de Crau. C'est quelque chose qui sera réalisé avant la fin de cet automne de manière à voir une partie des causes de désagréments qui sont vécus sur le bas de l'avenue de La Crau qui sont les eaux claires parasites permanentes. Et après se calera une deuxième opération qui sera certainement les questions de raccordement d'eaux liées aux eaux de pluie. Chose qui avait été faite sur une première partie il y a 3 ou 4 ans sur le nord de l'avenue de La Crau, au niveau des commerces. De manière à évacuer les pénétrations d'eaux claires à la fois permanentes, et les eaux claires météoriques, afin que la station d'épuration soit soulagée de ces volumes. Et comme on est sur une zone relativement plane et que tous les effluents du hameau transitent systématiquement par un poste de relevage, quand on soulage les volumes d'eaux claires qui passent dans les réseaux on soulage aussi le fonctionnement des pompes. Cet automne, quand on a eu les problèmes sur Entressen –et malheureusement pas que sur Entressen, c'est toute la région qui en a pâti– les nappes étaient tellement hautes que les réseaux drainaient la nappe souterraine et forcément, à partir du moment où l'on a des moyens mécaniques pour relever les effluents, la mécanique a parfois ses limites. On va, dans un premier temps, et de manière très technique et très ponctuelle sur le poste de relevage, changer les pompes. C'est un moyen palliatif, ce n'est pas la solution finale.

M. le MAIRE.- Merci. Deuxième question de M. Devine, qui nous a fait un roman. « Pour le débroussaillage et curage de la roubine ». Nous, on sera beaucoup plus modeste. Il s'agit toujours d'une rue derrière le Petit Mas, qui visiblement lui tient à cœur puisqu'il me rappelle qu'elle « déborde par temps d'orage et inonde les habitants » –c'était déjà marqué dans la première partie donc je l'ai compris– mais cette fois-ci c'est pour lui dire que nous avons débroussaillé la roubine dans la semaine 23, du 3 au 7 juin réellement, et que le deuxième curage de l'année est prévu à l'automne. Vous aurez donc vos deux passages traditionnels.

Vous m'avez également questionné sur la démission de M. Kreutser et surtout pour savoir où en étaient les choses en état et qui était le Président du CIQ du Petit Mas.

Simplement pour vous dire que je ne sais pas parce que je n'ai qu'une information liée à l'arrêt complet, total, à la fois du Bureau et du Président qui nous a annoncé effectivement ce retrait. C'est dommage parce que c'est quelqu'un qui a beaucoup travaillé et avec qui nous avons eu vraiment des relations de confiance et d'action. C'est dommage, mais l'on comprend qu'après tant d'années –parce qu'il a été longtemps Président– où nous avons pu

notamment domestiquer tous les problèmes qui étaient autour de la chapelle, les problèmes de sécurité, trottoirs et compagnie, je n'ai donc que des regrets à émettre de la part de la collectivité pour sa mise en sommeil et son retrait définitif. Maintenant je demande à M. Garcia de se rapprocher de vous puisque sa qualité de responsable élu au quartier est la meilleure façon pour nous aider à trouver un remplaçant. Et quand je dis « remplaçant » c'est peut-être plus que cela, c'est un groupe nouveau pour tous les démissionnaires. Mais là vous pouvez aussi reprendre l'attache de ceux qui étaient là, qui ont peut-être démissionné dans la foulée mais qui peuvent être aussi concernés.

Mesdames, Messieurs, je ne néglige pas les questions ludiques, sympathiques, puisque celles-ci vont traiter de la fête, je suis obligé de partir car je dois être à Marseille à 20h30. Je vous dirai simplement que cette année se termine pour nous –parce que nous sommes quand même sur le cycle scolaire, nous avons cette habitude, même si ce ne sont pas des cycles civils– et je terminerai quand même sur une bonne tonalité où l'on a fait énormément de choses, où je crois que la population d'Entressen est assez satisfaite, où des équipements sont lancés, des logements ont été attribués, des logements nouveaux vont être faits de la même façon, je crois qu'il y a toutes les conditions pour que la bonne ambiance et la paisibilité du village continuent. Avec votre permission je vais me retirer, et je vais demander à Mme Tramontin de présider la suite de la séance, en n'oubliant pas de vous donner la parole parce que, à part M. Trielli, vous êtes restés très muets. Merci.

(M. le Maire quitte la salle.)

IV. FESTIVITES ORGANISEES PAR LA VILLE ET PROGRAMMES FESTIFS DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Mme TRAMONTIN.- La parole est à qui veut la prendre pour annoncer son programme de festivités.

M. SECHET.- Bonsoir, Madame Tramontin. Antoine Sechet, Président du Comité des fêtes d'Entressen. J'ai le plaisir d'annoncer les prochaines festivités des fêtes d'Entressen qui se dérouleront à partir du vendredi 5 juillet. On débutera le week-end festif avec la traditionnelle élection de Miss Entressen. Cette fois, c'est bon, c'est validé, on a déjà 7 jeunes femmes qui seront en lice pour l'élection de Miss Entressen. Encore un nouveau spectacle, avec des nouvelles idées cette année. Il y aura de la nouveauté et des surprises. Et à partir de 23h, ce même soir, notre DJ Entressenois, Cyril, nous animera la traditionnelle soirée mousse. Le samedi 6 juillet, le soir, nous aurons, à partir de 21h30, le grand orchestre des Mélomanes. C'est un spectacle que l'on connaît déjà mais qui rencontre un vif succès, on vous propose donc de le redécouvrir le samedi. Le dimanche soir ce sera une soirée autour de la musique avec des quizz musicaux, du karaoké, de la danse aussi, avec DJ Rainier. Le lundi soir, une soirée avec un spectacle variété dansant qui sera animé par l'orchestre Méphisto, et le feu d'artifice qui sera tiré aussi au stade. Voilà pour les prochaines festivités des fêtes d'Entressen.

Mme TRAMONTIN.- Merci, Monsieur Sechet. Espérons qu'elles aient le même succès, la même envie et la même ambiance que la fête du foin que nous avons connue dimanche dernier. Qui prend la suite ?

Mme SOTALA.- Bonsoir. Ce n'est pas forcément des festivités mais de l'information par rapport à l'accueil de la jeunesse et des enfants pendant les vacances d'été. Effectivement, depuis l'année dernière, le centre de loisirs traditionnel comme mode de garde a été repris par la Ville mais nous avons essayé de réfléchir à d'autres modalités pour animer, proposer des activités ludiques, culturelles, autour de l'environnement, avec l'équipe d'animation. On va être sur des temps d'animation plus courts, qui peuvent peut-être être fort arrangeants pour de nombreux grands-parents qui gardent beaucoup leurs petits-enfants sur Entressen, cela peut être un petit moment d'activité de 2 ou 3 heures, à la semaine, à la journée. Renseignez-vous, il y a plein de choses.

Cette année, vous l'avez constaté, on n'a pas fait de « Musiques sous les pins » au mois de juin parce que, arrivée d'un nouveau Directeur, besoin de s'organiser. Nous la ferons le jour de la porte ouverte le samedi 7 septembre. On fera une présentation des nombreuses nouvelles activités, avec plein de nouvelles choses. Je vous invite aussi à vous rapprocher de la structure et à participer à cette journée où il y aura aussi les autres associations du village. Et nous finirons par une soirée festive animée avec beaucoup de musiques et participation des musiciens du village.

J'ai une double casquette parce qu'il n'y a aucun représentant du club de kayak et j'en suis la secrétaire, je tenais donc à vous informer qu'il y a une très belle manifestation d'un niveau international, puisqu'il y aura de très nombreuses nationalités du monde entier, des Américains, des Anglais, partout, entre 18 et 20 nationalités qui vont être représentées, sur un sport assez nouveau qui s'appelle le kayak freestyle, qui est assez spectaculaire. Cela se passera le week-end prochain sur le canal de Craponne, en accord avec la Ville qui est aussi sur ce domaine.

Mme TRAMONTIN.- Merci, Françoise. Je vous engage à relayer l'information sur ces nouvelles modalités d'accueil des jeunes au centre d'animation parce que pouvoir accueillir les jeunes comme cela, de façon très sporadique, 2 ou 3 heures sur un temps d'animation, je pense que cela répond vraiment à une demande et à des enjeux sociétaux. Donc diffusez l'information parce que je reste convaincue que ce sont des nouveaux modes d'accueil qui vont faire des petits ailleurs que sur le centre social d'Entressen.

Mme SOTALA.- D'autant que c'est extrêmement varié, aussi bien culturel, environnemental, on essaie d'avoir un programme, on va travailler avec un DJ, une offre très variée.

J'ai oublié quelque chose. Il y a une manifestation très prochaine au centre social, dimanche prochain, le 23 juin, avec Les Baladins, animée par Danièle qui anime aussi la chorale dont certains ont vu le spectacle à La Grange. Là c'est une journée avec de nombreuses animations autour de la musique, du théâtre, des arts culturels, et tout est gratuit pour les adultes, pour les enfants. Je vous invite à vous rapprocher du centre social pour en connaître le programme. Beaucoup de choses pour animer vos enfants, les adolescents et les adultes. Cela va être une très belle journée et une très belle soirée après, selon le principe des Baladins, avec des petites représentations. Merci.

Mme PIOGGINI.- Bonsoir. On va dire que l'été est déjà passé, profitez-en bien en tout cas, juste pour vous annoncer la deuxième édition des Automnales organisées par l'Association « Entre ces mots » qui se déroulera cette année du 11 au 13 octobre à la chapelle. Le programme est bouclé. Le 11 octobre, à 20h30, nous recevrons une lecture spectacle autour des textes de Jean Rigaud qui s'appellent « Bryan, mon ami ». Deux lectrices, un musicien. L'entrée sera libre, comme très souvent. Le samedi 12 octobre nous aurons le grand plaisir de recevoir Bernard Le Guein, si d'aucuns s'en souviennent, ancien Directeur du foyer des Aigues Belles, qui vient nous interpréter son tout nouveau spectacle qui s'appelle « Esprit Brassens es-tu là ? ». Ce sera une soirée qui commencera à 20h30 qui sera suivie d'un buffet. L'entrée sera bien sûr payante puisqu'il y a le buffet. Et le dimanche 13, à 15h30, en association avec la toute nouvelle association d'Entressen qui s'appelle « Les Coudoulets de La Crau » qui organise Les Baladins, nous proposerons une scène ouverte Baladins. La dernière de l'année 2019 puisqu'après, dans la chapelle, il fait froid. On repart donc en mars pour Le Printemps des Poètes. Et en mars 2020, nous avons déjà les dates de la 19^{ème} édition du Printemps des Poètes organisé par « Entre ces mots », cela se déroulera du 7 au 14 mars. Le programme est en cours, je ne manquerai pas de vous tenir informés. Merci beaucoup.

Mme TRAMONTIN.- Merci, Madame Pioggini, pour ces informations culturelles d'importance. J'en profite pour rappeler que la chapelle accueille effectivement Le Printemps des Poètes, quelques sessions des Baladins, des expositions de La Plateforme Art Solidaire qui est un dispositif du centre social, et peut accueillir aussi, on l'a vécu samedi soir, une formation d'artistes de Saint-Martin-de-Crau qui sont venus en lien avec la plateforme nous présenter ce qu'ils faisaient. L'objectif est vraiment d'en faire un lieu culturel pour l'ensemble des associations du village, mais pas que. Si vous êtes un particulier et que vous avez une âme artistique et des choses à nous montrer vous pouvez vous rapprocher de l'une des associations pour organiser une exposition. Et l'objectif est aussi d'ouvrir ce lieu aux territoires limitrophes au nôtre pour que la culture puisse brasser hors les murs d'Entressen aussi. Qui a encore quelque chose à nous annoncer ?

M. TRIELLI.- Je voulais vous demander, par rapport à ce que l'on a dit tout à l'heure, au-delà du fait que l'on constate de temps en temps des anomalies, c'est-à-dire des gens qui font quelquefois n'importe quoi sur l'environnement, vu le contexte actuel où l'on doit préserver la nature, et l'on sait combien c'est important aujourd'hui, est-ce qu'au niveau d'Istres vous pourriez nous préciser s'il y a un service particulier où il y a des écologistes qui sont embauchés pour protéger, surveiller, notre commune, notre environnement, et en particulier Entressen ?

Mme TRAMONTIN.- On ne va pas refaire l'ordre du jour, Monsieur Trielli, on en était aux manifestations avant de clôturer la séance. Je vais juste vous répondre. Je vous invite à vous rapprocher de M. Yves Garcia, notre Adjoint à l'environnement, et de Michel Tron, Directeur du service environnement, qui pourront après, en aparté, vous donner tous les renseignements. C'est son service, sous la houlette de notre collègue Adjoint Yves Garcia, qui gère l'ensemble des données environnementales, que ce soit pour la ville d'Istres ou le quartier d'Entressen. Donc rapprochez-vous de M. Tron, il vous donnera tous les renseignements.

M. TRIELLI.- Merci.

Mme TRAMONTIN.- Y a-t-il encore des manifestations à annoncer ? (Pas d'observation.)
Tout le monde a eu son temps de parole. Michèle, tu voulais annoncer quelque chose ? Pardon.

Mme WORMES.- Je voulais simplement annoncer la Journée des Associations le 1^{er} septembre. L'année dernière cela avait très bien fonctionné, cette année on recommence. Vous allez recevoir bientôt une convocation pour la première réunion mais l'on n'en fera qu'une. On ne veut pas vous ennuyer avec tout un tas de réunions, on ne fera qu'une seule et unique réunion puisque ça a bien tourné l'année dernière, on reprendra exactement la même chose que l'année dernière. C'est ce que je tenais à annoncer puisque personne n'en parlait, il faut donc parler de cette Journée des Associations qui est très importante.

Et Françoise a oublié d'annoncer quelque chose au niveau du centre social, cette année nous allons faire La Ronde des Soupes. On n'a pas encore la date, ce sera la surprise, je pense qu'on va bientôt la trouver parce que l'élu qui s'en occupe me téléphone régulièrement pour me la demander. Mais cette année il y aura bien La Ronde des Soupes sur le village. Une petite version, certainement vous n'aurez pas du tout l'habitude, ce ne sera pas dans la journée, ce sera quelque chose qui se fera le soir, comme dans le temps, à la veillée. Je n'en dis pas plus parce que nous sommes en train de travailler dessus. On en parlera le jour de la journée porte ouverte.

Mme TRAMONTIN.- Merci, Michèle. Avant de clôturer la séance je voulais juste remercier et faire un petit focus particulier sur les agriculteurs de notre territoire qui ont de nouveau répondu présents dans l'organisation du carnaval édition 2019. Répondu présents parce qu'ils étaient là avec les tracteurs et les plateaux sans quoi il serait

compliqué de faire déambuler les chars, et ils ont répondu là aussi en matière de sécurité. Parce que sur l'ensemble des manifestations de la Ville vous savez que les conditions de sécurité édictées par la Préfecture se durcissent régulièrement et que la participation des agriculteurs sur un bon nombre de nos manifestations nous permet et permet aux services de la police municipale, et à M. Troussard que j'ai en face de moi, de pouvoir mettre en sécurité au maximum les manifestations. Je pense qu'il est important ce soir qu'on les remercie, qu'on leur tire un coup de chapeau. Et puis il est 19h57, je crois que nous sommes dans le *timing*, c'est toujours à 20h que l'on clôture la séance. Je vous remercie de votre participation et je vous dis à bientôt. Passez un bel été.

La séance est levée à 19 heures 57.